

COMMISSION PERMANENTE

séance du 29 août 2005

CP 05/08-08

INDEMNITES COMPENSATRICES CONSECUTIVES A DES SINISTRES SURVENUS SUR LES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

Rapport de M. le Président :

Les sinistres dus à des incendies ou autres événements venant détruire totalement ou partiellement les biens départementaux, donnent lieu à versement d'indemnités compensatrices par les diverses compagnies d'assurance.

M. le Payeur Départemental souhaite que, conformément aux règles de la comptabilité publique, la Commission Permanente délibère afin d'accepter les indemnités et de décider de leur emploi ou de la non-reconstruction du bien détruit.

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen un état récapitulatif de ces diverses dégradations, entraînant l'émission de titres de recettes pour un montant total de **8 867.45 €** en section de fonctionnement.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer afin de vous prononcer sur l'acceptation des indemnités ci-dessus énumérées et de leur emploi.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 août 2005

CP 05/08-08

**INDEMNITES COMPENSATRICES
CONSECUTIVES A DES SINISTRES SURVENUS
SUR LES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les indemnités compensatrices consécutives à des sinistres survenus sur les bâtiments départementaux pour un montant total de 8 867,45 €, en section de fonctionnement, répartis comme suit et détaillés en annexe.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**IMMOBILISATIONS SINISTREES
BATIMENTS DEPARTEMENTAUX**

CP 05/08-08

Lieu du sinistre	Nature du dommage	Montant	RECETTES			DEPENSES	
			Imputation budgétaire	Titre et date	Titre émis à l'encontre de	Montant	Mandat et date
Subdivision Saint Antonin	Vol	2 547,83 €	778 621	T2132-20/06/05	Gan Assurance Paris Tour Gan Cedex 13 92082 Paris La Défense	Marché en cours	
Hôtel du Département Montauban	Bris de vitre	471,06 € 152,45 €	778 0202 778 0202	T2392-07/07/05 T2393-07/07/05	Generali France Assurance 75009 Paris Cedex 09 SARL Ailhas 82000 Montauban	623,51 €	M8817-12/07/05
Collège J.Rostand Valence d'Agen	Bris de glace	4 092,11 €	778221 221	T2701-20/07/05	Gan Assurance Paris Tour Gan Cedex 13 92082 Paris La Défense	4 092,11 €	M6875-10/06/05
Collège Flamens Castelsarrasin	Vol	1 604,00 €	778221 221	T3822-02/11/04	Gan Assurance Paris Tour Gan Cedex 13 92082 Paris La Défense	2 143,58 €	M13726-12/10/04

TOTAL GENERAL	8 867,45 €
----------------------	-------------------

Le Président,